

# Compte rendu du Conseil Municipal

**Du Mardi 5 decembre 2023**

*Le 5 decembre 2023 à 18 h30 le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de BAX, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mr le Maire MANFRIN Jean-Marc.*

Étaient présents :

*Mme MARTY Lætitia, Mr BIAU Jean-Luc, Mr ROSELLO José, Mr MANFRIN Jean-Marc, Mr PAREDES Baptiste.*

*M. Jean Luc Biau est désignée secrétaire de séance.*

Absent excusé : *LE LURON Renaud a donné procuration à Madame MARTY Laetitia.  
M. Pierre GALY a donné procuration à M. Rosello*

*Le Maire Mr MANFRIN Jean-Marc déclare le quorum atteint et ouvre la séance à 18h30*

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2023**

*En l'absence de remarques, Monsieur le Maire fait procéder au vote.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

### **2- Logement du presbytère :**

*Mr le Maire exposé qu'au vue de la situation avec les locataires, la Mairie va prendre un avocat pour engager une procédure pour pouvoir intervenir pour la réalisation des travaux.*

*Approuvé à l'unanimité.*

### **3- Loyer 2024:**

*Le conseil municipal après une discussion ne souhaite pas l'augmentation des loyers.*

*Approuvé à l'unanimité.*

### **4- Execution du budget 2024 :**

*Le Maire expose que chaque année il faut voter les quarts du budget disponible 2024 soit :*

- chapitre 20 Immobilisation incorporelle : 100,00€*
- chapitre 21 Immobilisation corporelle : 400,00€*

**5- Délibération n°2023.12 :**

La délibération n° 2023.12 annule et remplace la délibération 2023.19 contrat groupe assurance statutaire 2022/2025

*Le Conseil Municipal approuvé à l'unanimité.*

**5- Prime pouvoir d'achat :**

Monsieur le Maire exposé que les organes délibèrent peuvent octroyer une prime pour le pouvoir d'achats. Les modalités d'attribution sont une rémunération annuelle brute inférieures à 39000€ soit pour notre secrétaire 68,57€  
Approuvée à l'unanimité.

**7 Bulletin municipal et vœux de la Mairie :**

La date retenue pour la cérémonie des vœux 2024 et le 27 Janvier 2024 avec distribution du bulletin municipal 15 jours avant.

*Fin de séance 20h10.*

*Le secrétaire de séance Baptiste Paredes*